



Divorce avec une femme sans papier

Par **med69**, le **22/12/2016 à 21:46**

Bonjour je suis pas français j ai une carte de Résidence de 10 je suis divorcé avec 3 enfants en suite je me suis remarié avec une femme elle venu avec une visa touristique je l rencontré ici cette femme elle posée plainte contre moi avec des mensonges et des faux accusation de violence ordonnance de protection a été refusé par le procureur et sa plainte et classe sans suite j ai demandé le divorce elle veut toujours prendre l appartement et 800euros par moi et 2000 euro j aimerai savoir c'est dur de divorcé

Par **chris_ldv**, le **22/01/2017 à 19:58**

Bonjour,rnrnContactez un avocat, qui est obligatoire pour divorcer en France.rnrnCordialement,

Par **Visiteur**, le **22/01/2017 à 21:13**

Bsr,rnL'avocat est requis seulement pour les divorces sans consentement mutuel.

Par **chris_ldv**, le **23/01/2017 à 07:19**

Bonjour,rnrnDepuis le 01 janvier 2017, et sauf erreur ou mauvaise lecture de ma part, 2 avocats sont requis pour le divorce par consentement mutuel.rnrn[Http://www.village-](http://www.village-)

justice.com/articles/nouveau-divorce-par-consentement-mutuel-explique-brievement-points,23500.html Cordialement,